

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2018



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme FERRIERE

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH I - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés** : Mme REVEL (pouvoir M. MEKHANTAR) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICH I) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir MME BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

**Membres absents** : M. HOUPERT - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Contrat de délégation de service public relative à l'exploitation du parc des expositions et des congrès de la Ville de Dijon - prolongation d'un mois pour continuité du service public**

Mme Juban expose :

Mesdames, Messieurs,

VU les articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

VU l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relatif aux contrats de concession,

VU le Décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,

VU la décision de déclaration sans suite de la procédure de renouvellement de la délégation de service public d'exploitation du Parc des expositions et des congrès en date du 17 décembre 2018,

VU le contrat de délégation de service public conclu par la Ville de Dijon le 29 décembre 2010 et ses trois avenants en date du 23 avril 2014, du 10 mars 2016 et du 6 novembre 2017,

\*\*\*\*

Le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Parc des expositions et des congrès conclu le 29 décembre 2010 pour une durée de 7 ans et prolongé le 6 novembre 2017 pour une durée d'1 an, s'achève le 4 janvier 2019 prochain.

Une procédure de renouvellement de la délégation de service public d'exploitation du Parc des expositions et des congrès a été lancée par la Ville de Dijon le 20 avril 2018 par la publication au JOUE, BOAMP et sur la plateforme acheteur « Achat Public ».

La date limite de réception des candidatures et des offres était fixée au 18 juin 2018 avant 17H00.

Les plis des candidatures ont été ouverts en Commission de DSP d'ouverture des candidatures le 26 juin 2018 à 11h00.

Un seul candidat a présenté une candidature : l'association DIJON CONGREXPO, le délégataire sortant.

Suite à l'analyse des candidatures, la CDSP d'admission des candidatures s'est réunie le lundi 9 juillet 2018 à 09h00 et a décidé, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des candidatures et sur le fondement de sa propre appréciation, d'admettre le candidat DIJON CONGREXPO et d'ouvrir son offre.

Le pli relatif à l'offre du candidat a été ouvert en Commission de DSP d'ouverture des offres le lundi 9 juillet 2018 à 9h00.

Une Commission de DSP s'est réunie le 6 septembre 2018 pour analyser l'offre de DIJON CONGREXPO, au regard des critères indiqués au règlement de la consultation.

Il a été considéré que plusieurs aspects de l'offre devaient être optimisés durant la phase de négociation laquelle a en conséquence dû être prolongée par rapport au planning prévisionnel initial.

Après ces négociations, le candidat vient de remettre une offre finale qui nécessite d'être désormais analysée et ne permet pas de prendre une décision sur le choix du délégataire avant l'achèvement de cette analyse.

Pour que la continuité du service public soit assurée, la Ville se doit donc de prolonger la délégation de service public actuelle, pour une durée d'un (1) mois, c'est-à-dire le temps nécessaire à la finalisation de la procédure.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - m'autoriser à prolonger par avenant et pour un (1) mois le contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du Parc des expositions et des congrès de la Ville de Dijon conclu le 29 décembre 2010 avec l'association CONGREXPO,

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 51**

**Abstentions : 6**